



27 août 2026 – Publié par la Municipalité de Labrecque

**Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-St-Jean-Est
Municipalité de Labrecque**

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné que le conseil municipal de la Municipalité de Labrecque statuera sur une demande de dérogation mineure lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le **14 septembre 2026 à 19h00**, à la salle du conseil municipal.

Immeuble visé

2545, Rang 9 Est
Lot **5 850 234** du cadastre du Québec.

Objet de la demande

La demande vise à permettre l'agrandissement d'une résidence en réduisant la marge minimale par rapport à la ligne d'emprise de **7,6 mètres à 4,8 mètres**, contrairement aux dispositions de l'article 10.23.1 du règlement de zonage no 300-07.

Consultation

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance mentionnée ci-dessus.

DONNÉ À LABRECQUE,
ce 27 août 2026.

Robin Ratthé
Directeur général et
greffier-trésorier

